

MÉTHODOLOGIE ET RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LA MISE AU POINT DES THÉSAURUS HARMONISÉS

Pour arriver à un consensus sur le choix des Thésaurus Harmonisés retenus finalement, une concertation méthodique a été menée avec les professionnels. Quelles en ont été les étapes ? Quelle a été la méthode adoptée ? Quels sont les acteurs qui ont été associés ?

Toute la démarche qui a conduit à proposer une harmonisation des Thésaurus a commencé par un constat et un raisonnement :

1. Il existe une très forte demande et un très fort besoin de lisibilité concernant les données en Santé au travail.
2. L'harmonisation des langages utilisés pour décrire les situations est un passage obligé pour améliorer cette lisibilité.
3. Les acteurs de terrain sont force de proposition pour harmoniser leur langage.
4. Il est nécessaire de s'appuyer sur les professionnels des Services pour mener la réflexion et la démarche.
5. Il est nécessaire d'adopter une méthode de type consensus pour choisir le Thésaurus de référence parmi les Thésaurus existants.
6. Là où les Thésaurus existants ne conviennent pas, ou en l'absence de Thésaurus, il est nécessaire de s'appuyer sur les professionnels pour créer des Thésaurus "ad hoc".
7. A chaque étape de la démarche, il est indispensable de s'assurer de la cohérence des réflexions et des choix avec les instances institutionnelles et scientifiques, et de trouver une solution pour la mise à jour régulière des Thésaurus choisis.

Tout au long du travail qui a mené au choix des Thésaurus harmonisés, une concertation permanente a été menée avec des groupes de travail composés de professionnels de terrain exerçant en SSTI (médecins du travail, ergonomes, toxicologues, etc.), en s'assurant qu'ils soient également représentatifs des différents logiciels utilisés dans les Services, des différentes professions et des différentes régions.

Pourquoi Présanse ?

Présanse, à travers le groupe Action scientifique en milieu de travail / Fiches médico-professionnelles, bénéficie d'un savoir-faire reconnu en élaboration et veille de Thésaurus depuis 20 ans. Cette expérience a d'ailleurs permis aux Docteurs BOITEL et LETHEUX (médecins-conseils du Cisme/Présanse) d'intégrer le groupe Nomenclature RNV3P de l'ANSES, aux côtés des partenaires institutionnels.

Présanse a, par ailleurs, été en mesure, à travers ses groupes d'action scientifique, de faire travailler ensemble médecins, institutionnels et autres professionnels impliqués dans la Santé au travail.

Présanse est, enfin, un interlocuteur privilégié de l'Etat et des préventeurs institutionnels.

La démarche, commencée en 2009, a été menée selon le schéma suivant :

1 - Concertation avec les professionnels

A chaque étape de la démarche, les différents professionnels des Services interentreprises ont été associés (médecins, ergonomes, toxicologues, psychologues), en respectant une représentation des différentes régions, en tenant compte de la taille du Service et de la pratique des différents logiciels-métiers existant sur le marché.

2 - Concertation institutionnelle

Durant toute la démarche, les échanges avec la Société Française de Médecine du Travail, l'ANSES, la CNAMTS et la Haute Autorité de Santé, ont permis de vérifier la cohérence des choix préconisés par les professionnels des SSTI avec les réflexions menées, plus largement, dans l'environnement de la Santé au travail. Les choix définitifs intègrent donc les avis éventuellement recueillis des organismes institutionnels.

3 - Choix des solutions

Pour chaque catégorie de données susceptible d'être organisée sous forme d'un Thésaurus, un recensement des solutions disponibles a été effectué avec les professionnels, et une analyse des points forts et des points faibles de chaque solution a été menée.

Dans la majorité des cas, il s'est agi de choisir entre plusieurs Thésaurus existants :

- ▶ Parfois, le choix s'est porté sur un Thésaurus existant, mais qui a été simplifié et/ou adapté, avec l'aide des professionnels concernés, pour répondre aux besoins de la Santé au travail.
- ▶ Enfin, mais rarement, un Thésaurus ad hoc a été créé de toutes pièces, en fonction des indications données par les acteurs de terrain et en cohérence avec les orientations des institutionnels et des scientifiques.